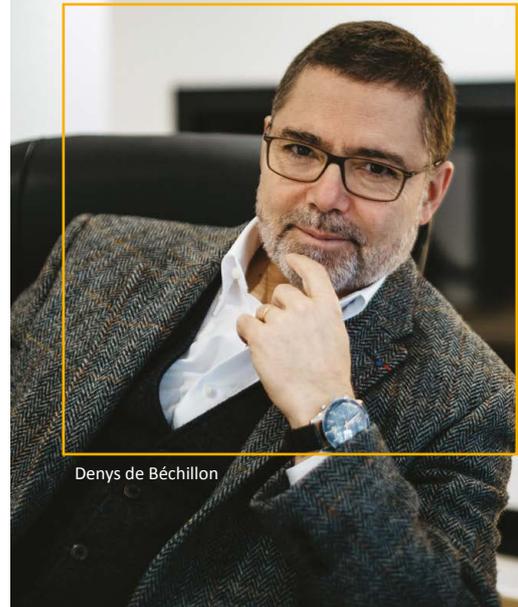


Transitions juridiques

« Ce laboratoire est un lieu de convergence »

Trois questions à Denys de Béchillon, responsable du nouveau laboratoire Institut fédératif de recherches sur les transitions juridiques (IFTJ).



Denys de Béchillon

Pourquoi "Transitions Juridiques" ?

La création de ce laboratoire va de pair avec celle de l'UMR TREE, consacrée aux transitions énergétiques et environnementales, qui rassemble nombre de nos collègues juristes. Il n'était pas question de laisser sur le carreau une quinzaine d'enseignants-chercheurs dont les intérêts portent plutôt sur le droit public, le droit privé ou les sciences criminelles. Ces chercheurs avaient tout intérêt à se regrouper dans une structure dédiée pour maintenir la visibilité et l'image d'excellence de la filière droit de l'UPPA.

Quelle organisation ?

Le laboratoire se structure en deux pôles. Le premier, baptisé centre de recherche sur la justice pénale et pénitentiaire [CRJ2P] et piloté par Jean-Paul Céré, réunit l'ancienne équipe de droit pénal et criminologie. Les chercheurs conservent toute leur autonomie. Le deuxième pôle, dirigé par Marc Azavant, rassemble les droits fondamentaux, c'est-à-dire tous les généralistes du droit issus de Pau droit public [PDP] et du Centre de recherche et d'analyse juridiques [CRAJ]. En outre, nous nous donnons un an pour réfléchir à une intégration éventuelle du Centre de documentation et de recherches européennes [CDRE] comme troisième pilier de cet ensemble d'esprit fondamentalement fédératif.

Quelle est votre vision de la recherche ?

Je suis convaincu que les chercheurs doivent se sentir libres de creuser là où ils ont envie. Ce laboratoire doit être un lieu de convergence, de coexistence harmonieuse, un espace d'épanouissement personnel. Il doit permettre à chacun d'inventer, chercher et développer des initiatives. L'appétit doit venir des chercheurs eux-mêmes. La recherche en sciences sociales ne peut pas marcher autrement. Je suis particulièrement désireux que les jeunes chercheurs prennent des responsabilités, qu'ils se sentent bien. En un mot, qu'ils soient heureux à l'université !

Des spécialistes de la justice pénale et pénitentiaire

À la faveur de la création du laboratoire IFTJ, l'équipe de droit pénal et criminologie se transforme en centre de recherche sur la justice pénale et pénitentiaire (CRJ2P). Son directeur, Jean-Paul Céré, entend en profiter pour renforcer plus encore la visibilité et la dimension internationale de ses équipes. Les principaux axes de recherche sont "Droit pénal et littérature", "Droit pénal et santé" et "Droit de la peine". Cette dernière thématique, relative au prononcé des peines et à leur exécution (pénitentiaire et milieu ouvert), est l'un des domaines de prédilection de l'UPPA reconnu en France comme à l'international. Le CRJ2P n'hésite pas non plus à explorer de nouveaux champs, à l'instar du droit pénal de la route qui a donné lieu en 2018 à l'ouverture d'un diplôme universitaire unique en France.



Géraldine Bachoué-Pedrouzo

directrice du CDRE

Maître de conférences en droit public à l'UPPA, spécialisée en droit européen et international, Géraldine Bachoué-Pedrouzo est élue à la tête du centre de documentation et de recherches européennes (CDRE). Elle succède au professeur Henri Labayle, maître fondateur de ce laboratoire de recherche. Installé sur le campus de la Nive, à Bayonne, le laboratoire développe une recherche scientifique approfondie dans le champ européen et transfrontalier.